



Relais
Popote

RESPONSABILITE ALIMENTAIRE ET SOLIDAIRE

**Direction de l'Insertion
Direction des Nouvelles Solidarités**



I. Le Centre Communal d'Action Sociale de Bordeaux

Le CCAS de Bordeaux coordonne les actions menées dans le champ social. Il porte une part importante de la politique sociale municipale. Il œuvre dans deux champs d'actions principaux : la lutte contre les exclusions et l'accompagnement du vieillissement.

A ce titre, son action de grande amplitude se déploie à travers quatre catégories de missions : accueillir, instruire, accompagner, coordonner.

Missions principales :

- + Accueillir pour écouter et orienter tous les Bordelais
- + Préserver de la précarité et faciliter l'accès aux droits des publics vulnérables
- + Favoriser l'insertion sociale et professionnelle
- + Participer à la prise en charge des personnes âgées dépendantes
- + Contribuer au maintien à domicile des seniors
- + Animer un réseau de partenaires
- + Mener à bien l'analyse des besoins sociaux de la commune

Deux grandes directions :

- + **L'Insertion** (Direction des Nouvelles Solidarités, Direction de la Proximité et des Prestations Sociales, Groupement des établissements hospitaliers) dont les objectifs sont :
 - De permettre l'accès des publics aux droits sociaux fondamentaux
 - De lever les freins à l'insertion en proposant un accompagnement mieux adapté
 - D'assurer une coordination des actions sociales du territoire en consolidant le travail en réseau
- + **Les actions gérontologiques**, pôle vie en établissements, pôle vie à domicile, pôle administration finances, Plateforme autonomie seniors (CLIC - MAIA - CTA), en synergie avec les Seniors (Mairie) dont les objectifs sont :
 - D'améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement des seniors
 - L'aide au maintien des personnes âgées à domicile
 - La contribution à l'adaptation de l'offre de service locale et municipale au contexte démographique
 - La coordination des acteurs sur le territoire
 - Favoriser les actions de prévention en faveur des seniors

Levier incontournable de la politique solidaire mise en œuvre par la ville de Bordeaux, le CCAS est à la fois acteur majeur de la prévention, fédérateur d'actions partenariales et souvent le filet de sécurité des plus fragiles.

II. Diagnostic

Accéder à des produits de base et à une alimentation saine et de qualité est une question centrale aujourd'hui plus encore pour les personnes en situation de précarité. Les associations caritatives présentes sur le territoire pallient une problématique avec la remise de colis ou épicerie sociale mais ne couvrent pas l'ensemble des besoins et des situations.

A Bordeaux, début 2018, environ 900 personnes, dont plus de la moitié sont des enfants, étaient logés sur le dispositif hôtelier d'hébergement d'urgence soit une augmentation de 15% par rapport à janvier 2017 (données du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation de la Gironde). Ce dispositif répond à une urgence de logement mais ne prend pas en compte la question de l'alimentation et de la santé. En effet, la prise en compte de l'alimentation des personnes hébergées à l'hôtel est récente et la majorité des hôtels ne proposent pas d'espaces de cuisine.

Le projet « Relais Popote » porté par le CCAS de Bordeaux apporte une réponse nouvelle adaptée aux populations bénéficiaires et propose un nouvel outil à ses partenaires dans le cadre de la responsabilité alimentaire des pouvoirs publics.

III. Genèse du projet

Le CCAS est l'opérateur de la politique sociale de la ville et le Code de l'Action Sociale et des Familles lui confère un rôle « d'animation et de coordination » des différents acteurs de l'action sociale sur le territoire communal (associations, institutions).

Cette volonté s'inscrit aujourd'hui dans le cadre du Contrat Local de Santé de la Ville de Bordeaux, soutenu par l'Agence Régionale de Santé, par la mise en œuvre d'actions spécifiques visant à « mieux prendre en compte l'insécurité alimentaire au travers de différentes actions en direction des personnes vulnérables ».

Les dispositifs de distribution d'aide alimentaire ont montré des limites quant à l'évolution des besoins et des publics bénéficiaires. De plus, les volets de santé publique et de développement durable sont des enjeux sociétaux qui doivent aujourd'hui être pris en compte. La réponse aux besoins de 1^{ère} nécessité est de fait une priorité d'action des CCAS.

Partant du constat que les Maisons-Relais et pensions de familles du territoire disposent d'espaces cuisines aménagés mais peu utilisés, le CCAS de Bordeaux a proposé à ses partenaires de s'engager sur un projet innovant, basé sur la mutualisation des moyens et des ressources. Au delà de la mutualisation des équipements, la problématique du gaspillage alimentaire et de la réduction des déchets a été soulevée.

Le manque de coordination, d'information et de disponibilités des associations dans la collecte d'invendus et surplus a amené à un travail de concertation avec l'ensemble des acteurs du secteur agro-alimentaire.

Il s'agit de diversifier et renforcer l'offre d'accès à l'alimentation sur le territoire communal en créant un réseau de lieux, labellisés sous le nom de « Relais Popote », qui doivent permettre d'initier des pratiques innovantes en matière d'aide alimentaire et d'apporter des réponses suffisantes et satisfaisantes aux besoins de populations fragilisées.

IV. Objectif du projet

Le projet ambitionne de renforcer le maillage territorial de lieux labélisés « Relais Popote » afin d'offrir des possibilités de préparer des repas à des familles ou personnes isolées n'en ayant pas les moyens matériels et financiers.

Il s'agit ainsi d'offrir un espace de répit, de restauration personnelle, propice aux relations familiales pour les personnes fréquentant les « Relais Popote ». Des animations, actions de sensibilisation doivent être construites impliquant des bénévoles, des habitants du quartier, des associations et autres acteurs de l'alimentation, la santé et du bien être.

Ces actions ont vocation à favoriser l'échange, la mixité sociale et la participation des bénéficiaires à la vie locale, mais aussi permettre un accompagnement plus global des publics sur les questions de nutrition, de santé, d'accès aux droits sous une forme moins conventionnelle que l'aide habituelle.

La dynamique « Relais Popote » vise parallèlement, à mobiliser le secteur marchand par la collecte des invendus et surplus des circuits courts non récupérées par la Banque Alimentaire. L'objectif sous jacent à la lutte contre le gaspillage alimentaire, est de permettre aux bénéficiaires d'accéder à une alimentation variée, saine et de qualité. Le CCAS et la Ville de Bordeaux soutiennent ce volet de l'action avec le souhait de développer le bénévolat d'une part et d'envisager d'autre part la création d'emplois d'insertion.

V. Bénéficiaires du projet

Ce projet s'adresse à toute personne en situation de vulnérabilité et d'insécurité alimentaire n'ayant pas les moyens d'accéder à des produits essentiels et/ou sans possibilité de cuisiner.

Les familles en difficultés hébergées via le dispositif hôtelier d'hébergement d'urgence sont les premières bénéficiaires des « Relais Popote » au regard de la circulaire interministérielle du 20 février 2015. Rédigée dans le cadre du plan national de réduction des nuitées hôtelières, elle fixe comme objectif prioritaire « d'améliorer la qualité et l'accessibilité à l'alimentation » pour les publics logés en hôtel.

Cela concerne aujourd'hui sur Bordeaux et les communes limitrophes, entre 750 et 900 personnes, dont près de la moitié sont des enfants. L'orientation des bénéficiaires se fera via le 115 de la Gironde, qui coordonne l'hébergement d'urgence, par la Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asile (PADA), le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et l'ensemble des structures amenées à rencontrer un public en demande (associations, hôpitaux...). Le projet « Relais Popote » a permis d'accueillir une cinquantaine de personnes en 2017 et continue à se développer en 2018.

L'autonomie et la participation des bénéficiaires sont une composante et une finalité du projet. L'organisation interne, le nettoyage et l'occupation des lieux seront donc gérés par les familles en lien avec un intervenant de la structure qui les accueillent.

Des rencontres auront lieu régulièrement entre les bénéficiaires, les membres de la structure d'accueil et l'équipe du projet afin d'effectuer un suivi du dispositif en donnant la parole aux usagers.

VI. Mise en œuvre du projet

A. Action 1 : Diversification l'offre d'aide alimentaire à destination des plus vulnérables sur le territoire communal

Les retours positifs des structures d'accueil impliquées dans la phase d'expérimentation en 2016 nous ont incité à développer de nouveaux lieux labélisés « Relais Popote ». Plusieurs structures partenaires comme les Maisons Relais, les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, les Centres d'Animation et Centre Sociaux Culturels ont été sollicités afin d'ouvrir leurs cuisines aux familles bénéficiaires du projet.

Aujourd'hui, 7 « Relais Popote » sont ouverts sur différentes structures. Répartis sur l'ensemble de la semaine et ouverts de 10h à 16h, ils permettent d'accueillir 3 à 4 familles par structures.

Une médiatrice est en charge d'établir le lien entre les partenaires d'orientation, les familles et les structures d'accueil. Elle veille au bon déroulement du dispositif en étant la personne référente pour ces différents acteurs.

La première phase du dispositif ayant soulevé la question du « premier pas », la médiatrice est amenée à « aller vers » les familles sur les Relais Popote en proposant un accompagnement physique du lieu d'hébergement à la structure d'accueil.

Cette action a été fondée d'une part, sur une observation et une analyse des besoins sociaux menée par le CCAS de Bordeaux. D'autre part, sur une réflexion partagée entre acteurs institutionnels, associatifs et économiques autour de la gouvernance alimentaire et la santé des populations défavorisées.

Les compétences de veille sociale du CCAS ont permis de mettre en relief les

problématiques de dégradation des habitudes alimentaires chez les personnes souffrant de mal logement et l'inadéquation de l'offre vis-à-vis de certains publics.

Ainsi, une phase d'expérimentation a été menée en 2016 afin d'évaluer les difficultés et hypothèses de cette action. Le dispositif est aujourd'hui développé sur la commune et vise à être essaimé sur la métropole afin de répondre plus largement aux besoins.

Le choix de commencer par les structures partenaires de l'insertion et de l'urgence sociale s'est fait naturellement car il s'agit de répondre de manière rapide à un besoin des familles logées en hôtel. Toutefois, le projet c'est aussi développé sur d'autres structures, comme les Centres d'Animation et Centre Sociaux Culturel, et ambitionne d'ouvrir l'accès à une alimentation saine, variée et de qualité à un public beaucoup plus large.

Elaborer des réponses novatrices à des besoins sociaux nouveaux ou persistants, favoriser la participation des usagers, construire des partenariats avec tous les acteurs concernés, fédérer pour agir et collaborer, voilà l'incontournable mutation du CCAS de Bordeaux et les choix qui animent aujourd'hui ce projet



B. Action 2 : Mise en réseau des « Relais Popote » et des ressources constituées par la collecte des invendus et surplus alimentaires

Le projet mobilise également le secteur marchand pour alimenter les « Relais Popote » en produits frais et variés. La loi n°2016-138 du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire permet la collecte d'invendus et le don de denrées pour les distributeurs du secteur alimentaire. Il s'agit de s'approvisionner à proximité des « Relais Popote » auprès de supermarchés de proximité, épiceries, etc. qui ne sont pas sollicités par la Banque Alimentaire, ou d'autres associations d'aide alimentaire. Dans ce sens, un premier partenariat a été signé avec la Fondation Monoprix qui gère les dons des magasins Monop'.

De plus, il nous semble essentiel de faire appel aux producteurs locaux, notamment de fruits et légumes (opérations de glanage, récupération ou achat des invendus ou surplus à prix réduits) afin de favoriser les circuits courts et la solidarité locale. Une étude menée par Bordeaux Métropole montre que les circuits courts existants sont encore peu attractifs alors que paradoxalement la demande en produit locaux concerne toutes les catégories socioprofessionnelles. Les AMAP semblent insuffisamment fréquentées et la vente directe chez le producteur est trop peu répandue. Des actions doivent être développées afin d'agir avec les familles sur la découverte de produits de bases, la recherche de denrées issues de l'agriculture raisonnée et de circuits courts afin de valoriser le savoir-faire agricole.



Citons par exemple, la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Aquitaine qui souhaite lutter contre le gaspillage alimentaire et valoriser le travail de ces apprentis (bouchers, boulangers, etc.) en redistribuant les plats cuisinés et/ou produits bruts travaillés. Une 1^{ère} rencontre a eu lieu afin de discuter et déterminer des modalités d'action autour de cette initiative.

Cette action est développée en partenariat avec la Direction Energie, Ecologie et Développement Durable et la Direction du Développement Economique de Bordeaux Métropole au regard de la stratégie de développement qu'elle porte, de sa connaissance des différents acteurs économiques locaux et les réseaux et dynamiques du territoire. Le chargé de développement social apporte lui aussi son expertise des acteurs et réseaux de l'aide alimentaire.

C. Action 3 : Animation et mobilisation des publics

Ce projet vise à renforcer l'échange, le partage ainsi que la solidarité dans les structures et au sein des quartiers. Aborder l'alimentation et l'insécurité alimentaire par d'autres voies permettra aux familles de trouver un espace de reconstruction personnel, tant sur le plan nutritionnel, social et psychologique. Ces lieux doivent permettre aux publics de se ressourcer, retrouver une autonomie, recréer du lien social et reprendre leur place au sein de la société.

Il s'agit à travers ces espaces de répit, propices aux relations familiales et avec le groupe, d'offrir un point d'entrée à un accompagnement plus global autour des questions de santé, nutrition, d'équilibre alimentaire, mais aussi de responsabilité. Le volet animation s'appuiera sur une co-construction avec les bénéficiaires, les habitants du quartier et les associations. Des repas partagés, des échanges sur les pratiques culinaires, des ateliers de cuisine ou de découvertes des produits peuvent être développés. Il s'agit ici de mobiliser les bénéficiaires et les citoyens afin d'initier de nouvelles formes de solidarité.

L'implication et la mobilisation des publics bénéficiaires passent aussi par la participation aux comités de suivi « usager Relais Popote » et/ou aux Conseils Consultatifs Régional des Personnes Accueillies (instance de participation mise en place et animée par la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale).

La responsabilité et la solidarité alimentaires doivent concerner l'ensemble de la société, c'est pourquoi il est nécessaire d'impliquer et de mobiliser les pouvoirs publics, les associations et les citoyens sur les initiatives locales. Le don de denrées, de temps, la proposition de partager ses savoirs et compétences sont autant d'actions qui permettent à chacun de se retrouver autour d'un objectif commun et de participer à une démarche de responsabilité environnementale et sociétale.

En France, le processus décisionnel a longtemps été l'exclusivité de techniciens et d'élus. Or, les citoyens sont les experts d'usages des services proposés. La consultation des usagers et la participation citoyenne sont aujourd'hui indispensables et incontournables dans la construction de politiques publiques. Etre en situation de précarité masque trop souvent les capacités et savoirs des personnes, il est donc nécessaire de les inclure à l'élaboration des réponses qui leurs sont proposées.

D. Pilotage du projet

Le projet est piloté par le CCAS de Bordeaux en lien avec le SIAO Urgence de Gironde et les structures accueillants les « Relais Popote ». Un comité de pilotage est constitué autour d'élus locaux, un représentant de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie, un représentant du secteur de la santé. Les partenaires associatifs qui orientent et accueillent les publics et les autres partenaires institutionnels et économiques impliqués dans l'action y seront aussi associés.

Un comité de suivi sera constitué avec les partenaires associatifs, les structures d'accueil et le CCAS.

Un lien est fait avec le projet alimentaire à vocation sociale qui se met en place en parallèle sur la commune de Bordeaux.

E. Continuité du projet

Le projet « Relais Popote » a vocation à être pérennisé et essaimer sur l'ensemble du territoire. A terme, il serait intéressant que le projet puisse devenir indépendant et se constituer sous la forme d'une entreprise d'insertion (Entreprise d'Insertion ou Association d'Insertion). La forme d'entreprise d'insertion est à réfléchir afin de mettre en avant la valeur économique du projet. En effet, de nombreuses possibilités s'ouvrent aux « Relais Popote » dans la confection et la commercialisation de conserves et/ou bocaux à base de produits issus de la lutte contre le gaspillage alimentaire par exemple.

F. Equipe projet

Directeur de projet :

Laurent CHIVALLON – Directeur des Nouvelles Solidarités (Direction de l'Insertion)

Chef de projet :

Julien TERTRAIS - Chargé de développement social

Contact : j.tertrais@mairie-bordeaux.fr

Tél. : 05 57 89 38 85 / 07 61 73 42 29

Médiatrice sociale :

Perrine CLOAREC

Contact : p.cloarec@mairie-bordeaux.fr

Tél. : 05 57 89 38 87 / 06 44 27 43 60

Nos partenaires :



Ils nous soutiennent :

